



## COMPTE RENDU DU CHSCT DU 12 MARS 2019

### **CONTRAT AMELIORATION CONDITIONS DE TRAVAIL (CLACT) :**

Ce contrat permet des actions de prévention RPS, de promouvoir la qualité de vie au travail (favoriser télétravail) et la lutte contre la violence (recours au psychologue, formation, PTI...)

AVIS FAVORABLE A L'UNANIMITE

***La CGT est favorable à l'achat de matériels et aux actions mises en place pour améliorer les conditions de travail.***

### **PROJET OUVERTURE COURT SEJOUR GERIATRIQUE :**

1<sup>e</sup> informations données par la Direction sur ce projet :

Ouverture prévue vers mai 2020 : 19 lits avec 1 ou 2 d'hospitalisation de jour

Médecin référent : Dr Guillemaud Chef projet : Dr Desclaux et Me Taillefer

Ce projet nécessite une étude des besoins en personnel avec certaines spécificités (formation).

Recrutement cadre du service début 2020.

***Commentaires CGT :***

***La CGT est favorable à ce projet mais elle sera attentive à l'impact de ce dernier sur le service de médecine à terme (nombre lits médecine conservés ?) et les besoins en personnel (attention au redéploiement du personnel).***

### **SECRETARIAT SSR-MATERNITE ET MEDECINE :**

**Secrétariat SSR-Maternité :**

Déménagement du secrétariat SSR d'ici fin avril au 1<sup>e</sup> étage du SSR dans la salle d'hospitalisation de jour (face à l'ascenseur).

Ceci nécessite certains redéploiements et travaux. Des aménagements seront prévus en même temps (déménagement bureau cadre et médical.)

Le secrétariat Maternité reste au RDC du bâtiment.

***Commentaires CGT :***

***La CGT approuve ce changement d'autant plus que les problèmes de secrétariat sont signalés depuis 2018. Il est nécessaire d'avoir une signalétique précise à l'entrée du bâtiment.***

### Secrétariat médecine :

La Direction nous informe du déménagement du secrétariat dans le bureau d'épreuve d'effort du service de médecine. La salle d'épreuve d'effort sera installée dans la chambre du détenu (transitoire le temps de la création du plateau des consultations mais pas avant 2020).

#### **Commentaires CGT :**

**La CGT signale depuis des mois les mauvaises conditions de travail des collègues dans des locaux inadaptés. On prend enfin en compte ce problème aujourd'hui.**

**Nous avons demandé que ce changement soit fait en concertation avec l'équipe.**

**Pour nous, des réserves subsistent sur ce choix : secrétariat au milieu du couloir d'hospitalisation du service de médecine ce qui va engendrer un accueil difficile des patients, les examens dans la salle du détenu risquent d'être supprimés si hospitalisation d'un détenu et l'équipe devra déménager le matériel de la salle.**

**A noter que la CGT a proposé l'ancien bureau de la qualité, solution rejetée par la Direction soit disant à cause de travaux trop onéreux. Cet argument n'est pas entendable pour la CGT.**

**Nous suivrons ce dossier d'autant qu'à ce jour le projet est compromis.**

### QUESTIONS CGT :

#### **EQUIPE NUIT GUIRAUD :**

Les équipes de nuit sont confrontées à un manque de personnel (1 poste en cours de recrutement) qui entraîne des répercussions sur le planning des nuits fixes (2 IDE alternent jour-nuit).

L'équipe a rencontré la Direction afin d'expliquer tous les dysfonctionnements qu'ils rencontrent.

Ils ont notamment demandé un planning de nuit : grande et petite semaine.

La Direction s'engage à l'établir d'ici quelques mois. Il sera validé en instance.

La Direction annonce la difficulté de recrutement des IDE, AS et KINE. D'ailleurs d'ici la fin de l'année, un nouveau dispositif sera annoncé concernant l'absentéisme.

Les équipes de nuit sont toujours confrontées (déjà signalé aux CHSCT de 2018) aux problèmes d'obligations médicales concernant les appels en cas de problèmes médicaux et pour le constat de décès. En effet, le médecin d'astreinte doit se déplacer pour établir le diagnostic et surtout établir les prescriptions médicales qui doivent être écrites comme la législation le décrit, mais ce n'est pas toujours le cas aujourd'hui (beaucoup de prescriptions médicales par téléphone, pas de déplacement, pas de constat de décès dans nuit).

La Direction précise qu'il est essentiel de redéfinir le rôle du médecin d'astreinte. Le président de la CME et la COPS ont été saisis sur le sujet des constats de décès. Donc problème toujours en attente !!!

Les équipes doivent être patientes...mais bien sûr !!!

#### **Commentaires CGT :**

**Pour la CGT c'est aberrant que les astreintes ne soient pas respectées. Chacun au sein de l'établissement doit répondre à des obligations et cela concerne toutes les professions de l'établissement. Les équipes n'ont pas à subir le manque d'intérêt de certains et surtout ne doivent pas prendre certaines responsabilités (prescriptions médicales...).**

**Concernant l'absentéisme, nous avons proposé que des demandes soient faites auprès des écoles qui préparent aux métiers de la santé.**



## **CONFORMITE TENUES SERVICES TECHNIQUES ET CIRCUIT DES ACHATS DANS CADRE DU GHT :**

La question de la qualité des tenues et des chaussures des équipes techniques a déjà été abordée au dernier CHSCT 2018.

A ce jour aucun changement dans le fonctionnement : toujours aussi difficile d'avoir des chaussures adaptées (même avec un certificat médical).

La Direction précise que les achats des services sont regroupés avant les commandes selon les besoins des services. Certains retards sont dus aux fournisseurs.

Une commande dépend d'un cahier des charges du GHT mais si insatisfaction, possibilité de commander en dehors du GHT.

***Pour la CGT, pourquoi continuer à commander au sein du GHT vu la qualité des produits ? Certains ouvriers ont besoin de produits spécifiques avec certificat médical à la clé mais rien n'est fait rapidement. Nous demandons que les commandes soient traitées en priorité.***

## **TRAVAIL SOUS EFFECTIF :**

La CGT rappelle à l'assemblée que le travail en sous effectif est utilisé fréquemment depuis des mois  
2017 : 42 fiches travail sous effectifs récupérés par la CGT

2018 : 106 fiches travail sous effectifs

Les services les plus concernés par ces fiches : SSR, EHPAD, USLD, GRAVETTE.

La Direction annonce :

Taux d'absentéisme 2017 : 8.77% Taux Turn-over 2017 : 7%

Taux d'absentéisme 2018 : 8.06% Taux Turn-over 2018 : 5.9%

Pour la Direction, l'absentéisme n'est pas en hausse mais ça démontre surtout que les solutions sont plus difficiles à trouver. Il faut donc gérer les absences en interne avec des effectifs de suppléances.

Le Directeur annonce un plan d'action d'ici fin de l'année pour diminuer la dette sociale et supprimer les solutions de remplacement par intérim.

### ***Commentaires CGT :***

***Depuis des mois, nous rappelons à plusieurs reprises la dette sociale. Nous avons proposé la création d'un pool de remplacement avec création de postes. Aujourd'hui on nous parle d'un plan d'action mais faut attendre la fin de l'année. Les équipes doivent encore subir pendant des mois, être patient !!!! La période estivale peut être anticipée par La Direction auprès des écoles des métiers de la santé.***

## **EHPAD :**

Enième discussion des conditions de travail de l'EHPAD.

Tout le monde même la Direction s'accorde à dire qu'il manque des effectifs paramédicaux (réunion CPOM du 20.9.2018 : différents effectifs avec EHPAD du département) mais aucune action concrète à part une nouvelle organisation.

L'équipe est en souffrance. On leur promet de l'aide depuis des années : seule solution : une nouvelle organisation avec des déroulés de tâches détaillés qui d'après la Direction est primordiale pour établir le dossier du CPOM afin de demander des effectifs conséquents.

Pour la Direction, le fonctionnement du service doit être instauré avant d'établir un projet.

Le Directeur s'engage à aider les équipes mais quelles actions aujourd'hui ?

On demande aux équipes de travailler dans leur conditions actuelles avec un effectif réduit jusqu'en 2020 mais si l'ARS décide de ne pas revoir les effectifs ? Que va-t-il se passer ?

***CGT : Pourquoi attendre le CPOM et laisser le personnel galérer ?***

***On demande toujours plus à l'équipe et surtout beaucoup de compréhension.***

***S'adapter à une nouvelle organisation ne règlera pas le problème.***

## **RECLASSEMENT DES AGENTS :**

La CGT propose des postes de reclassement pour le personnel en reprise d'activité comme : bibliothèque de Pinel, animation EHPAD, aide kiné, balnéothérapie, accueil bâtiment SSR-maternité, gestion administrative des hospitalisations sans consentement...

Le Directeur est favorable à cette demande et demande une réflexion sur les besoins de postes et les missions du personnel en reprise d'activité.

***La CGT réclame depuis des mois que les postes soient étudiés pour le reclassement mais toujours rien de concret à ce jour. Peu de réactivité.***

## **QUESTIONS FO :**

### **EFFECTIFS KINES :**

De nombreux postes de kinés manquent au sein de l'établissement.

La Direction précise la difficulté du recrutement de cette profession. Actuellement, des intérimaires complètent les effectifs. Elle a ouvert les offres sur différents réseaux.

#### ***Commentaires CGT :***

***Ce problème persiste depuis des mois mais la CGT rappelle qu'il faut rendre les postes plus attractifs et faire les demandes auprès des écoles.***

### **UPC :**

Temps médical insuffisant qui désorganise le travail et turn-over incessant des cadres.

Le Directeur signale que ce temps n'est pas insuffisant mais il est nécessaire que l'implication au quotidien soit primordiale concernant le corps médical. Les obligations de service doivent être respectées.

#### ***Commentaires CGT :***

***Sujet déjà abordé par la CGT dans différentes instances.***

***L'équipe subit donc un manque d'implication de certains. Inadmissible !!!***

***Il serait nécessaire que certains sujets soient abordés en CME***

***Le Directeur n'est pas responsable de l'équipe médicale, il leur demande de respecter leurs obligations.***

*La CGT,  
votre meilleur atout !*

**CéGéT**ez vous et mêlez vous de votre hosto !

Retrouvez de nombreuses infos sur notre site internet